

Journal municipal
d'information
Mars 2016
n° 212

LE MANDRÉEN



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Edito

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes. Elle est au cœur de l'action publique locale et modifie l'architecture traditionnelle du secteur public local. La gestion des services publics, l'aménagement de l'espace, le développement économique sont autant d'enjeux au centre de la coopération intercommunale.

En 2002, Saint-Mandrier a intégré la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et depuis le 1^{er} janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité : communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles.

La communauté d'agglomération TPM exerce un certain nombre de compétences transférées, en lieu et place des communes membres, comme les transports, la culture, le sport, l'environnement et l'assainissement.

Mais suite aux modifications apportées par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe), les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Elles seront par exemple, et notamment pour ce qui concerne notre commune, obligatoirement chargées de la collecte et du traitement des déchets et de la promotion touristique.

La compétence « tourisme » fait l'objet d'un transfert important. Elle concerne toutes les actions de promotion du tourisme et intègre les structures de promotion touristique que sont les offices de tourisme. 2017 verra donc la création d'un office de tourisme communautaire et les offices existants dans l'agglomération deviendront des bureaux d'information touristique.

Ce transfert de compétences, loin de nous inquiéter, doit être vu comme une chance qui s'offre aux communes membres de Toulon Provence Méditerranée. Grâce aux moyens humains et matériels mis en commun, non seulement les services de proximité à la population actuels seront pérennisés mais l'accueil et l'offre touristique seront élargies. Cette optimisation ne pourra qu'être bénéfique à notre commune en contribuant de manière encore plus importante à son rayonnement et à son attractivité.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 4	Libre Expression
Page 5-8	Jeunesse - Sports - Associations
Page 6-7	Les festivités de Noël en images

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

MARS

- Le 6 :** Course pédestre "Découverte de la Presqu'île" à 10 h, place des Résistants
Le 6 : Concert de la Chorale Alléluia "Chants du monde" à 16 h en l'église Saint Mandrier Libre participation
- Le 7 :** Don du Sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
Le 7 : Conférence "Cécil Poujol, NAVIGATRICE SOLITAIRE et ÉQUIPE SOLIDAIRE" ; à 19 h 30, théâtre Marc Baron, organisée par l'AMP et l'ANSM (voir p-8)
- Le 8 :** Dans le cadre de la Journée de la Femme, projection gratuite du Film "Jane got a gun" à 18 h, théâtre Marc Baron (voir p-4)
- Le 13 :** Vide grenier du Village
Le 16 : Festival Présences Féminines au Théâtre Marc Baron
- 18 h 30, conférence "Des femmes et des instruments", entrée libre
- 20 h 30, concert "Contes fantastiques", entrée 5 €, gratuit pour les - de 18 ans Réservations au 06.13.06.06.82 (voir p-4)
- Le 18 :** Vernissage de l'exposition de Georges N'Guyen à 18 h 30, Galerie Rancilio
Le 20 : Vide grenier du Pin Rolland
Le 26 : Vernissage de l'exposition de photographies dédiées aux Mandréens, de Lydia Fournie à 11 h, domaine de l'Ermitage
Le 26 : Rando découverte du Pin Rolland (voir p-8)
27-28 : Salon de la poupée, de 9 h à 18 h, salle des Fêtes Marc Baron
Le 28 : Foire aux plants, place des Résistants
Le 30 : Régate d'Optimist (voir p-6)
Le 31 : Forum de l'Emploi (voir p-4)

AVRIL

- Le 2 :** Carnaval organisé par les Ti'Mandréens à 14 h 30, place des Résistants
Le 3 : Vide grenier du Village
Le 15 : Remise des prix du Festival de peinture à 18 h 30, Galerie Rancilio

Nos joies, nos peines

MARIAGE

FONTANA Pascale – HAENNEL Christian..... 06/02/2016

DECES

HUMBERT Denis..... 25/01/2016 71 ans
BALLAND Veuve DROPSY Suzanne..... 30/01/2016 88 ans
GROSSO Henri 10/02/2016 84 ans
AJELLO Jean 10/02/2016 83 ans
MAIROT Georges..... 13/02/2016 101 ans



PRÉCISION :

La photo de couverture du précédent Mandréen, ici dans son format original, est une photo de Yohann CHABAUD, jeune photographe talentueux de notre presqu'île, intitulée "Le banc".

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

INAUGURATION DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Le 25 janvier a eu lieu l'inauguration de l'opération "Orchestre à l'école" qui concerne deux classes de CE2 pour 3 ans, une dans chacune de nos écoles, l'une pour les cuivres, l'autre pour les bois.

Ce dispositif entre le conservatoire, l'éducation nationale et la municipalité a pour but de faire apprendre la musique sans devoir connaître le solfège.

La prestation des enfants a enchanté les parents présents, la théâtre étant trop petit pour accueillir tout le monde : bravo à tous, parents, enseignants et enfants.

Cette initiative montre que, tous ensemble, nous pouvons œuvrer pour l'épanouissement de nos jeunes.

Nous sommes particulièrement heureux et fiers que deux classes de nos écoles aient été

retenues sur les trois possibles pour tout le Var.

Rendez-vous pour tous en juin sur la place du village pour écouter et applaudir nos jeunes artistes.

Colette DEMIERRE

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires



PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE

M. PONCHARD reçoit, deux mercredis par mois sur rendez vous, de 9 h à 12 h.

Les rendez-vous sont à prendre au 04 94 11 51 60 ou directement au guichet d'accueil de la mairie

Le rôle du conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- Litiges de la consommation
- Impayés
- Malfaçons de travaux
- Incompétences

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :

- D'état civil
- De droit du travail
- De conflits avec l'administration (il faut s'adresser au Défenseur des droits)

(Source : www.service-public.fr)

UN FAUTEUIL AU SOMMET (ASSOCIATION PARRAINÉE PAR PHILIPPE POZZO DI BORGIO)*



Trois collègues sapeurs pompiers professionnels de Toulon, dont un Mandréen, organisent en juin 2016 un challenge sportif au profit de l'association « **Un fauteuil à la mer** ». Ce défi, qui aura pour point de départ notre commune, consiste à rallier en huit jours le sommet du Mont Blanc à vélo de route, VTT et ski de randonnée. L'objectif de ce challenge est de faire connaître l'immense travail accompli par l'association « Un fauteuil à la mer » et de collecter des fonds afin de lui permettre de reconstruire son « espace transats » entièrement détruit suite aux dernières intempéries qui ont touché notamment la ville d'Hyères.

Pour relever ce défi, l'association a besoin de vous, de votre générosité. Vous pourrez participer à cette belle aventure sportive et humaine à travers toutes les actions qui seront menées avant et pendant le périple

de Laurent, Cyrille et Erwan (vente de tee-shirts, loto, soirées et dons).



Laurent



Cyrille



Erwan

Comment suivre l'aventure sportive et aider l'association :

Page Facebook : suivre le périple sportif au jour le jour, avec des infos quotidiennes émaillées d'anecdotes : [f](#) « Un fauteuil au sommet »

Cagnotte : www.leetchi.com/c/association-de-un-fauteuil-a-la-mer

Contact : Laurent HESLOUIS – 06 80 37 65 87

*Philippe Pozzo di Borgo est devenu tétraplégique en 1993, à la suite d'un accident de parapente. Il a raconté son expérience et son retour à la vie dans un livre, *Le Second Souffle*. Son histoire, ainsi que sa relation avec son auxiliaire de vie, ont inspiré par la suite le film *Intouchables*.



HONNEUR AUX FEMMES

Le 8 mars est devenu la journée internationale des femmes qui fut officiellement reconnue en 1977 par les Nations Unies puis en 1982 par la France.

Le service culturel vous convie à venir visiter l'exposition consacrée aux femmes d'Isabelle Rigal, artiste peintre et sculptrice, jusqu'au 13 mars à la Galerie Rancilio, **Mardi 8 mars** une séance de cinéma gratuite à 20 h 45 au Théâtre Marc Baron avec la projection du film "Jane got a gun" vous est proposée.

Le mercredi 16 mars, le service culturel s'est associé au festival Présences Féminines afin de vous proposer une soirée qui leur sera entièrement consacrée :

- À 18 h 30, conférence "Des femmes et des instruments", entrée libre.
- À 20 h 30, après un petit encas, concert "Contes fantastiques" - 5 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

Lieu : Théâtre Marc Baron

Réservations : 06.13.06.06.82

Françoise MONTAGNE

Adjointe au Maire chargée de la Culture



ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa*. Le papillon qui est la forme "adulte" de la chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre selon le climat.

La femelle papillon recherche un pin (pin noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, pin de Monterey, maritime, sylvestre et pin d'Alep) et dans une moindre mesure un cèdre pour y pondre ses oeufs. L'éclosion a lieu cinq à six semaines après la ponte.

Les jeunes chenilles tissent des pré-nid où elles passent la journée. Les larves commencent à manger le limbe des aiguilles de pin.

Ces premiers abris légers peuvent passer inaperçus. Attention, une touffe d'aiguilles qui jaunit en est la principale manifestation. Dès que la zone autour de leur abri n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et reforment un nouveau nid.

A ce stade, elles ne sont pas encore urticantes.



Au printemps, les chenilles en procession conduite par une femelle, quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m.

Chaque chenille va tisser un cocon individuel dans lequel aura lieu la transformation en chrysalide puis en papillon. Les chrysalides transformées en papillon sortent de terre. Le cycle peut alors reprendre par accouplement de la femelle et du mâle qui meurt un ou deux jours après, alors que la femelle s'envole vers une branche pour pondre ses 70 à 300 oeufs avant de mourir aussi. Les petites chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes, mais **attention ! Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.**

2^{ÈME} FORUM DE L'EMPLOI

La municipalité renouvelle, en partenariat avec Pôle Emploi et la MIAJ, l'organisation d'un forum afin de favoriser les rencontres entre les employeurs et les demandeurs d'emploi de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer.

La 2^{ème} édition du Forum de l'Emploi se déroulera le jeudi 31 mars 2016 dans la Salle des Fêtes du Square Marc Baron à partir de 9 h.

Une vingtaine d'entreprises et de partenaires sont attendus. Venez avec vos CV !



Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

Dans un communiqué de l'Agence régionale de santé, les Varois sont invités à adopter certaines précautions pour éviter tout risque sanitaire lié aux chenilles processionnaires du pin, dont les poils sont urticants et allergisants.

Il est recommandé aux personnes de ne pas manipuler ces insectes ni leurs nids, ni même de les balayer au sol pour éviter une dispersion des poils dans l'air.

La chenille processionnaire peut aussi causer des blessures sévères (notamment à l'œil), voire mortelles aux animaux de compagnie. S'ils sont victimes de poils urticants, il faut les laver à grande eau (et non frotter).

Les gestionnaires de plantation sont invités à mettre en place des mesures préventives (pièges, colliers autour des troncs, nichoirs pour les oiseaux, abris pour les chauves-souris) pour lutter contre la prolifération de ces insectes.



Le Maire

DU 17 AU 20 MARS, INITIATIVES OCÉANES REVIENT SUR LA COMMUNE

L'objectif de cette action nationale impulsée par l'association Surfrider Fondation est qu'il n'y ait aucun répit pour les déchets des plages, ruisseaux et leurs abords. Comme en 2015, tous les Mandréens, les associations mandréennes et les scolaires sont invités à ce rendez-vous, avec leur bonne volonté et leur dynamisme.

Top 3 des déchets retrouvés en 2015 : Mégots de cigarettes, morceaux de polystyrène, plastiques divers.

Cette année, l'action mandréenne prend pour cible principale : le mégot de cigarette. En effet, le mégot est très toxique pour l'environnement. Un mégot est susceptible à lui seul de polluer 500 litres d'eau douce ou de mer et pour la montagne 1m³ de neige, avec un délai de décomposition à 5 ans...

Mégot de cigarette



Il mesure moins du tiers de la longueur de la cigarette et se compose de trois parties :

- Le filtre en forme de tube de tissu en acétate de cellulose (polymère naturel, un plastique) ordinairement coloré en périphérie par le fabricant et en son cœur par les goudrons retenus). 98% des cigarettes sont vendues avec filtre. Les fibres de l'acétate de cellulose sont traitées avec le dioxyde de titane (toxique), avant d'être compactées avec la triacétine (substance irritante), pour former le filtre.

- Quelques restes de tabac avec des cendres consommées.
- Le papier qui entoure le filtre et qui contient également des substances chimiques.

Quelques expériences et résultats :

Dans l'eau

Des expériences ont été effectuées avec des mégots où il restait 1 à 2 cm de tabac, puis des mégots sans tabac et enfin, des filtres non utilisés.

Ces différents types de mégots ont été trempés dans une eau de dilution (eau minérale diluée pour les poissons d'eau douce et eau de mer pour les poissons de mer) pendant 24 h.

Des dilutions ont été effectuées et des poissons y ont été laissé vivre, ou plutôt survivre, pendant 96 h afin de rechercher la concentration « LC50 » (lethal concentration 50) en mégots. Cela a provoqué 50% de mortalité.

Les résultats prouvent que la LC50 des mégots avec encore du tabac est

identique pour les poissons d'eau de mer et d'eau douce, soit de 1,1 mégots /Litre. (1 mégot par litre d'eau douce ou de mer tue 50% des poissons exposés !).

Pour les mégots sans tabac, la LC50 est à 4,1 mégots /L pour le poisson d'eau de mer et à 5,5 mégots/L pour le poisson d'eau douce. Lorsque le mégot est un filtre propre, la LCO 50 est de 5,1 mégots/L pour le poisson d'eau de mer et 13,5 mégots/L pour le poisson d'eau douce. Le filtre seul est donc également toxique.

Il est alors évoqué que toute nicotine non disponible devient biodisponible plus rapidement dans l'eau de mer, délivrant ainsi plus rapidement une concentration plus forte aux poissons.

Le poisson d'eau de mer s'avère beaucoup plus sensible à la toxicité des mégots.

Dans l'air :

La consommation de cigarettes en elle-même entraîne l'émission de milliers de particules toxiques et la fumée d'une cigarette pollue, selon les résultats constatés, autant que 10 voitures diesel tournant au ralenti pendant 30 minutes !

Pour cette édition 2016 mandréenne d'Initiatives Océanes, il est donc proposé sur ces 4 jours de : Ramasser avec des gants les mégots vus et de les mettre dans un sac transparent. Prendre en photo le sac avec le poids ou le nombre de mégots noté dessus (vous avec si vous le souhaitez !). Envoyer la photo sur : environnement@ville-saintmandrier.fr



Le lundi 21 Mars, la journée internationale des forêts revient dont l'objectif est de célébrer la forêt, l'arbre et le bois, symboles du développement durable

Suite à l'Année Internationale des Forêts en 2011, l'Organisation des Nations Unies a souhaité instaurer une journée mettant les forêts à l'honneur, ainsi le 21 mars est devenu la Journée internationale des forêts.

La France est le 3^{ème} pays le plus boisé de l'Union Européenne.

La forêt est partagée par de multiples acteurs pour de multiples usages :

- économique (source de plus de 425 000 emplois en France),
- social : loisirs randonnées, culture, sport, art land
- écologique : production d'oxygène,

épuration de l'air et de l'eau, stabilisation des sols, séquestration du CO2, et abri d'une biodiversité très riche.

Saint-Mandrier-sur-Mer compte 95% de sa superficie en espace boisé dont une grande partie en espace boisé naturel classé.

Sachez également que des randonnées Nature sont proposées sur la commune.

- Le Dimanche 20 mars , RDV 9 h devant l'école l'Orée du Bois, animée par la LPO, antenne de la Seyne sur Mer, composante faune et flore Tel : 07 83 38 17 62
- Le samedi 26 mars, RDV 9 h devant l'école de plongée, plage Sainte Asile, animée par l'ASPMarégau, composante géologique et fortifications - inscription à l'Office de Tourisme ou Tél : 06 84 62 56 84



Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

Représentation PVTE au Conseil Municipal : Après le décès de Catherine Mattia-Quilgars, Mme Véronique Boonefaes a souhaité démissionner pour des raisons familiales. Nous la remercions vivement pour son engagement au sein du conseil et des commissions municipales au profit des mandréens. Au moment où nous écrivons ces lignes début février, les nouveaux conseillers municipaux ne sont pas officiellement connus et installés.

Remettons les pendules à l'heure sur le Skate park :

Lorsque la préfecture pointe l'illégalité du skate park de la Coudoulière et dresse procès-verbal, **c'est uniquement la faute de la commune et de son maire.** Et ce n'est pas la faute des associations qui interrogent la préfecture pour avoir copie de l'arrêté préfectoral autorisant la commune à réaliser le skate park à cet endroit. La commune n'a pas demandé l'autorisation à la préfecture, bien mal lui en a pris. Et ce sont maintenant les enfants des mandréens qui pâtissent de l'incurie du maire.



A propos du journal municipal « Le Mandréen »

Depuis quelques mois, le journal municipal arrive dans les boîtes aux lettres de plus en plus tardivement, le rendant caduque pour l'agenda du début de mois. Pourtant les articles sont à rendre avant le 10 du mois précédent. Est-ce un problème d'imprimerie ? Ou est-ce plutôt la volonté du Maire de se laisser le temps de peaufiner ses commentaires sous notre « libre expression » et autres « droits de réponse » maigrement consentis ? Ces « commentaires » et autres « quelques précisions » démontrent, s'il le fallait encore, **l'aspect anti-démocratique de ce journal municipal**, toujours à charge envers les opposants du Maire.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio.

Quelques précisions :

Installation des conseillers municipaux :

N'en déplaise aux élus d'opposition PMVTE, l'installation des nouveaux conseillers se fait selon une procédure définie par la loi et nous la respectons.

Skate Parc :

Les conseillers municipaux d'opposition en défendant une association de protection de l'environnement, dont certains ont été membres du Conseil d'Administration, voudraient masquer la responsabilité de cette association dans la condamnation du skate parc. Mais les Mandréens ne sont pas dupes.

Mandréen :

M. ESPOSITO, tête de liste PMVTE, dans le précédent mandat avait saisi le tribunal administratif et avait été débouté.

Notamment, le juge avait rappelé que le fait pour le Maire de disposer d'un espace d'expression à côté de celui de l'opposition dans le Mandréen est tout à fait légal et ne méconnaissait pas les droits de l'opposition.

Par ailleurs la surface consentie à l'opposition dans le Mandréen est définie dans le règlement intérieur du Conseil Municipal, lequel est strictement conforme à la loi.

Les élus d'opposition de PMVTE seraient-ils volontairement frappés d'amnésie ?

Le Maire

Démantèlement d'un trafic de drogue, voitures fracturées et j'en passe. Ce n'est pas à Marseille mais bien à Pin Rolland. Comment peut faire la police avec un seul agent en place ? Composer le 17 comme tout bon citoyen, c'est bien triste !

Jean POUMAROUX - Saint Mandrier Bleu Marine

Quelques précisions :

M. le Conseiller Municipal d'opposition ne connaît même pas les prérogatives de la police municipale car tous les faits qu'il signale sont bien de la compétence de la police nationale. Réjouissons-nous en tous cas qu'un trafic de drogue ait été démantelé !

Le Maire

RÉGATE D'OPTIMIST

Une régata d'optimist organisée par le centre nautique de Saint-Mandrier aura lieu le mercredi 30 mars 2016. C'est un critérium qui regroupera les clubs de Bandol, des Sablettes et de Toulon.

Ce critérium s'adresse aux enfants qui pratiquent la voile depuis moins de 2 ans et se déroulera l'après midi.

Cécile BUÉ

Centre Nautique de Saint Mandrier



ESSOR ÉCONOMIQUE

Orthophoniste

Véronique MOLINA s'est tout récemment installée sur la commune. Forte d'une expérience de presque 8 années en libéral dans les Alpes Maritimes (après avoir été diplômée en 2008 à Marseille alors qu'elle avait repris ses études « sur le tard »), elle est en mesure de prendre en charge tous les patients quels que soient leur âge et leur pathologie pour laquelle un suivi s'impose. Son cabinet est situé face à la capitainerie au 15 bis quai Séverine. Elle se déplace à domicile si le cas le nécessite. Tél : 04 94 30 20 82.



LES LUCIOLES À LA GALERIE RANCILIO

Monsieur "Yvon" nous a très gentiment accueilli à la galerie Rancilio...

Les enfants du groupe des grands ont pu admirer les beaux tableaux et oeuvres de Janine Nicol et danser sur les musiques des grenouilles !

Axel, Ethan, Gabin, Lenny, Lina et Lola sont repartis avec leurs jolis coloriages."

Les lucioles



Jeunesse, sports, associations

TENNIS-CLUB DE SAINT-MANDRIER

A l'instar de leurs aînés, brillant dans les différents championnats, les jeunes du TCSM ont gagné le championnat du Var en 13/14 ans.

Parcours sans faute puisqu'après avoir gagné leurs 6 matchs de poule, ils ont aussi gagné les demis puis la finale départementale. Bravo à eux pour leur belle performance.

Hugo Sannier, Dylan Cataldo et François

Aubert sont très motivés et s'entraînent assidûment sous la férule de Véronique Flouttard. Nul doute qu'ils vont encore progresser et réaliser de « belles perfs » dans les tournois à venir.

Il n'est pas trop tard pour tous les jeunes qui souhaiteraient se joindre à eux de venir s'inscrire au Club pour s'entraîner dans une excellente ambiance et avec des « coach » très compétents.

Roland GOURET,
Président



Hugo, Dylan, Véro et François



THÉÂTRE

Douze jurés en colère

Dimanche 6 Mars à 17 h

Théâtre Marc Baron

De Twelve Angry Men par la Cie de l'éventail

La pièce met en scène les délibérations d'un jury aux États Unis.

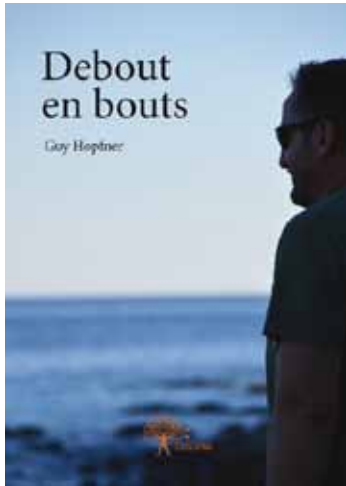
Un jeune délinquant est accusé d'avoir poignardé son père à mort. Les douze jurés doivent se prononcer sur la culpabilité

du prévenu. Seuls deux choix s'offrent : l'acquiescement ou la peine capitale. De nombreuses preuves accablent l'accusé. Pourtant, un des jurés a un doute et décide de se battre seul pour que le jury s'attarde sur le sort du garçon.

C'est un thriller passionnant, où s'exerce le sens des responsabilités de chacun. Un grand moment de théâtre.

Tarif 12€

Réservations : 06 72 15 39 19



JOURNÉE DÉDICACE POUR GUY HOPFNER

Après Arthur, que l'on connaît bien désormais en tant qu'écrivain sur la presqu'île, c'est maintenant à son frère jumeau, Guy Hopfner que l'on attendait moins dans se registre, de se plier à la règle de la dédicace.

Ce sera chose faite, **le samedi 5 mars prochain** où vous pourrez rencontrer cet homme simple, ancien commando des forces spéciales, pétri de talent et de pudeur, qui, dans ces deux opus très personnels, nous raconte les blessures, les amours, les tensions et les trahisons de la vie... Ces choses qui nous parlent et font écho en nous.

Il sera présent de 11 h à 12 h 30 et de 17 h 30 à 19 h au Casino Shop de Saint-Mandrier et à partir de 20 h au Café de la Place lors d'une soirée animée par le mythique groupe "K'Valas".

La soirée se terminera en toute simplicité au Zanzi'Bar pour un after des plus festif.



EN ROUTE POUR LES VACANCES D'ÉTÉ AVEC L'ODEL !

Le catalogue de séjours été 2016 de l'Odel est arrivé ! Les inscriptions ouvriront mardi 1^{er} mars à 9 h. Alors, plongez-vous dès à présent dans l'univers des vacances.

Cette année encore, l'organisme varois propose des séjours variés et une large gamme d'activités aux enfants et jeunes de 4 à 17 ans. Amateurs de nature et d'extérieur ou d'activités plus tranquilles, passionnés de sport ou de disciplines plus intellectuelles, il y en a pour tous les goûts, pour les plus petits comme pour les plus grands. www.odelvar.fr

POUR SA 1^{ÈRE} ÉDITION DES REPAS A THÈME RÉGIONAL



FESTI PLUS vous invite à un DIMANCHE en ALSACE CHOUCRUTE TRADITIONNELLE ET AMBIANCE MUSICALE

Venez passer un moment convivial et festif, le dimanche 20 mars à 12 heures à la salle des Fêtes du Square Marc Baron.

- Apéritif de bienvenue et sa flammenkuche
- Choucroute garnie
- Salade d'endives, fromage et noix
- Tarte aux pommes, glace vanille, chantilly
- Vin blanc - Bière

20 euros par personne.

R e n s e i g n e m e n t s ,
Réservations et paiement au plus tard, le 13 mars auprès de :

- Hélène à l'office de tourisme les mardi, jeudi et vendredi après-midi.
- Marie-Paule - 06 06 46 56 28
- Christine - 06 19 45 22 30



LES RANDONNÉES DE L'ASP MARÉGAU

Découvrez le patrimoine mandréen avec les randonnées de l'ASP Marégau.

Lecture du paysage, de ses composantes géologiques et historiques (fortifications) et randonnée pédestre de Sainte Asile au Gros Baou.

Le rendez vous et le départ se font face au Club de Plongée de la plage de Sainte Asile à 9 h.

Durée de la randonnée : 3 h, de 9 h à 12 h

Longueur : 3,2 km

Dénivelé : 70 m

Dates des randonnées 2016 :

Printemps :

- Samedi 26 mars
- Mercredi 20 avril
- Dimanche 29 mai

Été :

- Lundi 4 juillet
- Vendredi 26 août
- Samedi 17 septembre

Inscriptions à l'Office de tourisme de Saint-Mandrier-sur-Mer au plus tard la veille, au 04 94 63 61 69 ou 06 84 62 56 84 (20 personnes maximum).

Excursion avec livret guide : 3€ (gratuits pour les membres de l'ASP Marégau)

Déborah SECRETIN
Présidente ASP MAREGAU



DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE MANDRÉEN AVEC LES RANDONNÉES DE L'ASP MARÉGAU

Lecture du paysage, de ses composantes géologiques et historiques (fortifications)



CONCERT À PIN ROLLAND

La Chorale Alléluia de Saint-Mandrier rappelle à tous les amateurs de musique et chant choral qu'elle donnera son concert sur le thème "Chants du Monde" le dimanche 6 mars 2016 à 16 h à la Chapelle du Pin Rolland. Elle espère vous compter à nouveau parmi ses fidèles spectateurs et vous en remercie d'avance.



CONFÉRENCE

Lundi 7 mars à 19 h 30

Théâtre Marc Baron

"Navigatrice solitaire et équipe solidaire"

Sous l'égide de l'APM et de l'ANSM, Cécile POUJOL nous dit comment elle a envisagé et développé ses projets-passions. Conférence suivie d'un cocktail.



Au sein des sportifs de haut niveau, le monde des navigateurs solitaires est surtout masculin. La regrettée Florence Arthaud a ouvert la voie aux femmes. Elle a été suivie,

entre autres par Isabelle Autissier et Ellen MacArthur. Enfin, Cécile Poujol, seule femme à suivre la Route du Rhum en 2006 en Class 40, nous amène à mieux comprendre comment mener, réussir et pérenniser de tels projets-passions, ce, entre autres, grâce à la maîtrise des risques inhérents.

Afin de participer à de grandes courses océaniques en solitaire, Cécile Poujol a réuni autour d'elle une équipe plurielle pour porter son projet à terme. Elle vient nous donner des clés d'organisation au quotidien. Cap sur une aventure humaine et sportive où vous retrouverez tous les ingrédients qui vous animent ou que vous êtes amenés à prendre en compte : la passion, la motivation, la notion de challenge, la confiance en soi, la solitude, l'esprit d'équipe, la prise de risque mesurée, la gestion des ressources...

Cécile Poujol, navigatrice et gérante de la société Routes du Large, nous dit : « Passionnée de voile, j'ai décidé de consacrer ma vie à la mer et de mettre toute ma détermination à la réussite de mes projets. J'aime allier technique et pédagogie, théorie et savoir-faire. Après une première participation à la Route du Rhum en 2006, à la Transat Jacques Vabre en 2007... aujourd'hui de nouveaux défis m'animent : faire partager mon expérience au plus grand nombre. Dans ce cadre, j'interviens auprès de



différents publics, aussi bien des jeunes lycéens que des responsables confirmés. »

Robert VOLSY
APM